

Procès-verbal du COSP

siégeant en formation élargie aux membres du COPIL

du 08/01/2026 (salle du Conseil)

Sous la présidence la Directrice de l'EUR LexSociété Eva MOUIAL BASSILANA

Au titre du COSP :

Étaient présents : Madame la Doyenne E. MOUIAL, G. LERAY, A. MILLET-DEVALLE, C. AMBROISE-CASTEROT, D. BOUSTANI, A. PERETTI, C. EL KAIM, U. BELLAGAMBA, C. LEQUESNE, B. BARRE, X. LATOUR, S. BLOT-MACCAGNAN, M-A GRANGER, J-C MARTIN,

Avaient donné procuration : B. FERRARI, F. SIIRIAINEN, T. MARTEU, B. THERACHE, L. ANTONINI-COCHIN,

Étaient absents non représentés : F. CROUZATIER-DURAND, A. LAGELLE, M-O DIEMER, M. MOLLE, C. NAVARRO, M. MATEI, H. FAGET, N. PIGEON, M. OUAKNINE, S. LAPLANCHE-SERVIGNE, A. RAINAUD, V. THOMAS

Participaient en format hybride via ZOOM : P. LUPPI, V. MARTIGNY,

Au titre du COPIL :

Étaient présents : Madame la Doyenne E. MOUIAL, U. BELLAGAMBA, G. LERAY, C. LEQUESNE, G. CERQUEIRA, J. LEPOUTRE, M. ORTOLANI,

Avait donné procuration : P. TÜRK, M. DIDI ALOUI,

Étaient absents non représentés : Y. RUMPALA, E. WALLISER, C. COURTIN, F. BELLONE, M-C. LASSERRE

Participaient en format hybride via ZOOM :

Étaient présents en qualité d'invités : N. BARTOLO, assistante de la Doyenne, L. CALLIGE, responsable du service de la scolarité, H. GOUDINEAU, directeur administratif, M. ALVAREZ, responsable du service des relations internationales, D. HURON, Directeur du département de gestion IAE,

❖ La séance débute à 9h10.

ORDRE DU JOUR

1. PROCÈS-VERBAL

- Approbation du procès-verbal du COSP/COPIL du 10 novembre 2025 (Vote)

Le Conseil Scientifique et Pédagogique, élargi au Comité de Pilotage, adopte à la majorité le procès-verbal du COSP/COPIL du 10 novembre 2025.

33 Pour - 0 Contre - 0 Abstention

2. INFORMATIONS DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION

La Directrice de l'EUR LexSociété Eva MOUIAL BASSILANA démarre la séance en remerciant tous les centres de recherche pour tout le travail fait au regard des nombreux événements scientifiques qui se sont tenus sur la faculté.

- **Colloque de l'EUR**

La Directrice de l'EUR Eva MOUIAL BASSILANA prend la parole et précise que le colloque de l'EUR des 8 et 9 décembre 2025 a été une grande réussite. Il a rassemblé l'ensemble des 6 centres de recherche de l'EUR, ainsi que de nombreux participants extérieurs, autour d'une thématique fédératrice et essentielle : la durabilité.

Avec près de 40 intervenants et un format dynamique, cet événement a mis en valeur la qualité du travail collectif mené au sein de la faculté. Il doit beaucoup à l'engagement du professeur Grégoire LERAY, remercié chaleureusement, et a permis de poser les bases de projets de recherche durables pour l'avenir.

Grégoire LERAY prend la parole et fait un retour sur le colloque de l'EUR.

L'événement des 8 et 9 décembre a rassemblé 42 intervenants, témoignant d'une forte mobilisation des laboratoires, chacun ayant contribué à hauteur de trois à cinq participants, aux côtés de spécialistes extérieurs venus de France et de quatre continents. Une publication est d'ores et déjà prévue dans la revue de l'EUR à partir du printemps.

Ce colloque s'inscrit dans la continuité des Journées de l'EUR portées les années précédentes et constituait le point d'orgue du thème 2025 de l'EUR, consacré à la durabilité. Il avait vocation à être la vitrine des travaux menés au sein de l'établissement, autour d'un thème volontairement large permettant une approche transversale et une vision d'ensemble du traitement juridique.

Le nombre d'intervenants a conduit à un format innovant et dynamique, fondé sur des échanges et des questions-réponses, avec des interventions courtes préparées en amont par les présidents de panel, les développements plus détaillés étant renvoyés à la publication.

Cette réussite repose en grande partie sur l'implication des directeurs de laboratoire, dont le relais a été déterminant. Elle s'inscrit dans une démarche plus large de structuration des équipes de recherche afin de répondre à des appels à projets nationaux et internationaux, comme cela a déjà été le cas avec le dépôt de plusieurs projets en lien avec les thématiques structurantes de l'EUR.

- **Séminaires de l'EUR**

La Directrice de l'EUR Eva MOUIAL BASSILANA concernant les séminaires de l'EUR précise qu'ils ont pour objectif de permettre à chaque chercheur de présenter librement ses travaux en cours — article, ouvrage ou autre projet — afin de bénéficier des retours des collègues et de favoriser les échanges, voire l'émergence ou le renforcement de synergies.

Ce premier séminaire a été initié par la professeure Pauline TÜRCK et sera suivi d'autres rencontres, à raison de trois à quatre séminaires par an.

Grégoire LERAY précise que le premier séminaire s'est tenu le 16 décembre. À cette occasion, Pauline TÜRCK a présenté un travail auquel plusieurs enseignants chercheurs ont contribué, consacré aux droits et libertés numériques. Le format, volontairement libre, visait à ouvrir largement la discussion, et a permis d'identifier collectivement des pistes de réflexion.

Le prochain rendez-vous aura lieu le 12 février, avec une intervention de Jules LEPOUTRE sur « l'angle mort du peuple dans les études sur le pouvoir ». Jean-Sylvestre BERGER interviendra ensuite sur « comment passer d'une recherche à une autre ; d'une approche globale aux a priori », le 5 mars. Trois enseignants-chercheurs du laboratoire GRM présenteront, à l'instar de Pauline TÜRCK, la restitution de travaux déjà publiés, dans une perspective de dialogue et de création de synergies.

Ce dernier séminaire est prévu le 30 avril. Une page dédiée est d'ores et déjà disponible sur le site de la faculté.

- **Partenariats tribunaux (Tribunal Judiciaire de Grasse, Tribunal de Commerce d'Antibes)**

La Directrice de l'EUR Eva MOUIAL BASSILANA évoque ensuite le partenariat récemment signé avec le Tribunal Judiciaire de Grasse, dans un esprit de forte volonté commune, porté notamment par le nouveau procureur et la nouvelle présidente du tribunal. Ce partenariat ouvre de réelles perspectives pour nos étudiants : travaux cliniques, stages et dispositifs d'immersion permettant de découvrir concrètement le travail des magistrats et des substituts. Il s'agit d'un échange particulièrement riche, bénéfique tant pour les étudiants que pour le tribunal, qui peut s'appuyer sur leur contribution sur certains dossiers.

Par ailleurs, un partenariat avec le Tribunal de Commerce d'Antibes est en cours de validation par la DAJIM, en complément de celui déjà existant avec le Tribunal de Commerce de Nice. L'objectif est de développer ces

collaborations afin de proposer des opportunités variées aux étudiants, dès la L3, particulièrement en M1, puis en M2, dans une logique à la fois de découverte et de professionnalisation.

Ces partenariats reposent sur une réelle réciprocité, les tribunaux de commerce disposant également d'un volet formation auquel plusieurs collègues contribuent déjà. Ces interventions, ouvertes à des publics variés (juges consulaires, administrateurs, avocats), donnent lieu à des échanges particulièrement riches, mobilisant des enseignants-chercheurs de différentes disciplines, au-delà du seul droit des affaires.

Xavier LATOUR précise que le partenariat avec le Tribunal de Commerce d'Antibes est une très belle initiative, et se réjouit du renouvellement du partenariat avec le Tribunal Judiciaire de Grasse. Celui-ci avait déjà bien fonctionné avec la précédente équipe — la présidente et le procureur — et avait permis, notamment pendant la période Covid, d'offrir à nos étudiants un accès direct au tribunal, avec l'accueil des magistrats et la collaboration du Barreau de Grasse.

Ces partenariats, dont l'intérêt n'est plus à démontrer, reposent largement sur l'implication des personnes. Il est heureux de constater que les nouveaux responsables s'y investissent autant que leurs prédécesseurs.

- **Partenariats internationaux**

En l'absence de Florence Crouzatier-Durand ce point est reporté au prochain conseil.

- **Capacité d'accueil de la licence droit**

La Directrice de l'EUR Eva MOUIAL BASSILANA rappelle que le conseil s'était prononcé à la majorité pour réduire la capacité d'accueil en L1 de 700 à 630 étudiants. Après négociation de l'Université au Rectorat, celui-ci a accepté un ajustement : la capacité d'accueil sera finalement de 660 étudiants. Ces places qui représentent légèrement plus qu'un groupe de TD permettront d'accueillir les étudiants de la nouvelle licence professionnelle. Le Rectorat dans sa décision a tenu compte de la mise en place des filières sélectives comme la licence bilingue, les CPGE, la licence LAS.

3. SCOLARITÉ - FORMATIONS

3.1. Changement de mention du M2 Administration et Liquidation des Entreprises en Difficultés (ALED) parcours Droit des Entreprises en Difficultés à M2 Droit privé parcours Droit des Entreprises en Difficultés, vote de la maquette, demande d'accréditation

L'objectif est de renforcer la crédibilité du Master 2 ALED. Il est demandé que le Master 2 « Droit des entreprises en difficulté » soit déconnecté de la mention du Master ALED et rattaché à la mention

« Droit privé », afin d'assurer une plus grande cohérence. La demande d'accréditation prendra effet pour l'année universitaire 2026-2027

Le Conseil Scientifique et Pédagogique, élargi au Comité de Pilotage, adopte à la majorité la demande de rattachement du M2 Droit des entreprises à la mention droit privé.

28 Pour - 0 Contre - 0 Abstention

3.2. Vote de la maquette et MCC de la licence 3 professionnelle Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeures (MJPM)

Le Conseil Scientifique et Pédagogique, élargi au Comité de Pilotage, adopte à la majorité la maquette de la licence 3 Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeures.

28 Pour - 0 Contre - 0 Abstention

3.3. Vote des modifications mineures de maquette des parcours suivants :

- **Licence 3 droit bilingue droit français droit anglais**

Le Conseil Scientifique et Pédagogique, élargi au Comité de Pilotage, adopte à la majorité les modifications mineures apportées à la maquette de la licence 3 bilingue droit français droit anglais

28 Pour - 0 Contre - 0 Abstention

- **M1 et M2 Administration et Liquidation des Entreprises en Difficultés (ALED)**

Il est précisé aux membres du conseil qu'une heure de cours en plus s'est ajoutée à la maquette.

Le Conseil Scientifique et Pédagogique, élargi au Comité de Pilotage, adopte à la majorité les modifications mineures apportées à la maquette du Master 1 et Master 2 Administration et Liquidation des Entreprises en Difficultés

27 Pour - 0 Contre - 0 Abstention

- **M2 Droit Algorithmique et Gouvernance des Données (DAGD)**

Le Conseil Scientifique et Pédagogique, élargi au Comité de Pilotage, adopte à la majorité les modifications mineures apportées à la maquette du Master 2 Droit Algorithmique et Gouvernance des Données

25 Pour - 0 Contre - 0 Abstention

- **Licence Science Politique**

Le département Sciences politiques avait fait la demande de pouvoir délivrer un diplôme qui s'intitulerait « licence de science politique ». Cette modification nécessitant une accréditation du ministère, il est redemandé un vote de confiance sur ce changement aux membres du conseil.

Le Conseil Scientifique et Pédagogique, élargi au Comité de Pilotage, adopte à la majorité la demande de changement en licence science politique.

26 Pour - 0 Contre - 0 Abstention

- **Master droit des affaires**

Il s'agit de réorganiser les volumes horaires afin de créer une nouvelle matière intitulée « Droit économique européen ». Cette intégration vise à renforcer l'enseignement du droit européen, dans le cadre du partenariat entre le Master Droit des affaires et l'Université du Luxembourg, et à garantir aux étudiants les prérequis nécessaires pour le Master de droit européen des affaires.

Le Conseil Scientifique et Pédagogique, élargi au Comité de Pilotage, adopte à la majorité les modifications mineures apportées au Master Droit des affaires.

25 Pour - 0 Contre - 0 Abstention

- **Master 2 Droit des Différents d'Entreprises et du Travail (DDET)**

Les responsables du Master 2 Droit des Différents d'Entreprises et du Travail, qui souhaitent le passage de la formation en apprentissage, précisent que la maquette sera retravaillée pour une mise en œuvre l'année prochaine. En conséquence, aucun vote n'est prévu.

- **Master 2 Droit de l'Immobilier et de l'Urbanisme (DIU)**

Le Conseil Scientifique et Pédagogique, élargi au Comité de Pilotage, adopte à la majorité les modifications mineures apportées au Master 2 Droit de l'Immobilier et de l'Urbanisme.

29 Pour - 0 Contre - 0 Abstention

- **Master 2 Droit Pénal et Fondamental**

Le Conseil Scientifique et Pédagogique, élargi au Comité de Pilotage, adopte à la majorité les modifications mineures apportées au Master 2 Droit Pénal et Fondamental.

29 Pour - 0 Contre - 0 Abstention

- **Master 2 Droit Privé Fondamental**

Le Conseil Scientifique et Pédagogique, élargi au Comité de Pilotage adopte à la majorité les modifications mineures apportées au Master 2 Droit Privé et Fondamental.

29 Pour - 0 Contre - 0 Abstention

- **Master 2 Sécurité Intérieur**

Le Conseil Scientifique et Pédagogique, élargi au Comité de Pilotage, adopte à la majorité les modifications mineures apportées au Master 2 Droit Sécurité Intérieur.

28 Pour - 0 Contre - 0 Abstention

- **Master 2 Procédure Fiscale de l'Entreprise**

Le Conseil Scientifique et Pédagogique, élargi au Comité de Pilotage adopte à la majorité les modifications mineures apportées au Master 2 Procédure Fiscale de l'Entreprise.

28 Pour - 0 Contre - 0 Abstention

3.4. Vote des modifications de MCC pour le M1 Expertise du Politique et Action Publique (EPAP)

Le Conseil Scientifique et Pédagogique, élargi au Comité de Pilotage, adopte à la majorité les modifications mineures apportées au M1 Expertise du Politique et Action Publique.

28 Pour - 0 Contre - 0 Abstention

Avant d'aborder les questions pédagogiques, la Directrice de l'EUR, Eva MOUIAL BASSILANA, a tenu à souligner un point de satisfaction concernant le paiement des vacataires. Pour la première fois, celui-ci pourra intervenir dès le mois de février, soit au plus tôt dans le calendrier habituel.

Cette avancée est le fruit du travail de Salima SAADI, actuellement fortement mobilisée sur ce dossier, ainsi que de l'implication du service de la scolarité par le biais de Laurent CALLIGE. Grâce à leur engagement, les heures des vacataires ont pu être validées dans des délais inédits. Ils sont chaleureusement remerciés pour leur contribution constante à l'amélioration de la rapidité et de l'efficacité du traitement des dossiers.

4. PÉDAGOGIE

- **Point sur le déroulement des examens**

Ugo BELLAGAMBA vice-doyen à la pédagogie présente ce point.

Un plan d'action a été mis en œuvre pour lutter contre la fraude aux examens. Malgré un bilan encore provisoire, les premières évaluations sont globalement satisfaisantes, grâce à la forte mobilisation des enseignants, acceptant de surveiller des épreuves hors de leur champ habituel, des vacataires et des personnels administratifs.

Les taux de réussite très élevés observés soulèvent toutefois des interrogations partagées, notamment sur les modalités d'évaluation et l'usage de l'IA générative. Un travail collectif devra être poursuivi afin de garantir l'équité, la crédibilité des diplômes et la qualité des évaluations.

La Directrice de l'EUR Eva MOUIAL BASSILANA donne la parole aux élus étudiants pour un retour d'expérience sur le déroulement des examens.

Benjamin BARRE prend la parole et précise que les règles de surveillance ne sont pas appliquées de manière uniforme selon les enseignants. Certaines épreuves ont été organisées de façon très rigoureuse, limitant toute possibilité de fraude, tandis que d'autres laissaient une grande liberté de déplacement, avec des sujets non différenciés, ce qui facilitait les échanges entre étudiants.

L'ensemble des enseignants n'a pas systématiquement rappelé les règles et consignes des dispositifs de fraude en début d'épreuve.

5. RECHERCHE

- **Point IDEX**

La Directrice de l'EUR Eva MOUIAL BASSILANA intervient sur ce point et précise qu'une rencontre a eu lieu avec l'équipe de l>IDEX, notamment Sylvain ANTONIOTTI, afin de présenter l'ensemble de nos projets. Les échanges ont été encourageants : sans garantie à ce stade, nous bénéficions d'une écoute attentive et restons confiants quant à l'obtention de financements.

Dans un contexte budgétaire universitaire très dégradé, ces perspectives sont essentielles pour soutenir la recherche, irriguer les formations et maintenir une dynamique collective. Elles constituent un réel levier d'espoir et de structuration des équipes.

Malgré les incertitudes actuelles liées au contexte national, des informations plus précises devraient être disponibles d'ici le prochain conseil de février. Cette opportunité mérite d'être saisie : elle suppose agilité et engagement, mais elle offre de réelles possibilités de pérennisation et de développement des projets de recherche.

Grégoire LERAY vice-doyen à la recherche prend la parole. Malgré un manque de visibilité à ce stade, le partenariat avec l'IDEX est jugé très positif, nos spécificités disciplinaires étant bien comprises. Les montants exacts des financements obtenus pour les projets de recherche seront communiqués ultérieurement.

Le soutien actuel de l'EUR aux projets collectifs s'élève à environ 20 000 € par an. Les financements sollicités auprès de l'IDEX pourraient permettre de tripler ce volume, grâce à une politique de fléchage souple des fonds, orientée vers des projets collectifs inscrits dans une perspective de réponse à des appels à projets nationaux ou internationaux, autour de thématiques structurantes (numérique, durabilité, sécurité).

Par ailleurs, une procédure plus lisible et transparente sera mise en place dès cette année pour financer des projets en amorçage, sans thématique imposée, en vue de soutenir trois à quatre projets portés par des équipes engagées dans une dynamique de recherche structurée. Cette démarche a été bien accueillie par l'IDEX.

Des financements ont également été sollicités pour faciliter l'invitation ponctuelle de collègues étrangers dans le cadre d'événements scientifiques, ainsi que pour l'obtention d'un contrat doctoral IDEX supplémentaire. Ces différents points seront confirmés lors des prochaines instances (Conseil de la recherche, COSP/COPIL de février).

- **Point Année du « numérique »**

La Directrice de l'EUR Eva MOUIAL BASSILANA précise que l'année du numérique 2026 est officiellement lancée, après la mise en lumière de la thématique de la durabilité. Il ne s'agit pas de recentrer l'ensemble des activités de l'EUR exclusivement sur le numérique, mais d'en faire une thématique structurante, mise en valeur à travers plusieurs événements.

Un colloque de l'EUR viendra ponctuer cette année, avec une approche spécifique et transversale. La thématique du numérique sera en effet déclinée non seulement sous l'angle de la recherche, mais aussi de la pédagogie, de la formation et de l'évaluation, compte tenu des enjeux majeurs qu'elle représente aujourd'hui, notamment face aux usages de l'IA générative.

Cette démarche, qui a suscité un vif intérêt de l'IDEX, vise également à favoriser les échanges de pratiques entre collègues et l'enrichissement mutuel des expériences, notamment sur les aspects les plus concrets de l'enseignement.

- **Annnonce des perspectives pour 2026**

Caroline LEQUESNE vice-doyenne aux relations socio-économiques intervient et précise qu'un événement fédérateur est prévu en octobre 2026, à la fois sur le plan institutionnel et en lien avec les partenaires économiques, autour de la thématique du RGPD, retenue pour l'année du numérique. Il réunira notamment la présidente de l'Autorité monégasque de protection des données, des représentants de la CNIL, de l'ANSSI, du monde associatif et de grandes entreprises, ainsi qu'une personnalité majeure du contentieux RGPD en Europe.

Cet événement a vocation à ouvrir largement la réflexion, tant en matière de recherche que de formation et de pratiques professionnelles, dans un contexte où les partenaires expriment un fort intérêt. L'année du numérique permettra ainsi de valoriser l'ensemble des travaux menés au sein de l'EUR et des centres de recherche, ainsi que les partenariats existants.

La mise en place d'un comité scientifique et pédagogique est envisagée afin de piloter collectivement cette thématique, et toutes les propositions des collègues sont les bienvenues.

6. QUESTIONS DIVERSES

Hubert GOUDINEAU informe le conseil de l'organisation des prochaines élections, qui se dérouleront les 11 et 12 février 2026 par vote électronique, pour le renouvellement des représentants étudiants aux collèges centraux (CAC et CA). Un siège en collège B au sein du COSP de l'EUR est également à pourvoir, suite à la promotion d'Ugo BELLAGAMBA dans le corps des professeurs.

Les candidatures devront être déposées au plus tard le 26 janvier auprès d'Hubert GOUDINEAU. Un espace dédié à ces élections a été mis en ligne sur le site de la faculté de droit et de science politique.

Concernant le budget *Hubert GOUDINEAU* précise que la notification budgétaire 2026 de l'Université n'a pas été transmise à ce jour. Dans ce contexte il est conseillé de limiter les demandes de dépenses seulement à celles considérées comme indispensables au bon fonctionnement de l'EUR.

La salle 317 est désormais équipée du système ZOOM et bénéficie d'une isolation phonique.

Le campus a également répondu à deux appels à projets du CFA pour financer l'équipement de type ZOOM dans les salles 322 et 430.

Dans le cadre de l'appel à projets « Espaces pédagogiques » de l'université, deux dossiers ont été soumis : la création d'un espace acoustiquement isolé au CRL pour le travail en groupe, et la rénovation de la salle 324 (sol, mobilier et équipement audiovisuel).

Concernant les infrastructures, Hubert Goudineau précise que tout est mis en œuvre pour réparer rapidement l'ascenseur.

D'autres travaux sont programmés : réparation du store de l'amphi 202, remplacement de la fenêtre de la salle 208, et rénovation des peintures dans le couloir de l'IDPD. Les entreprises interviendront prochainement.

Les trous au niveau de la descente du parking des personnels seront prochainement rebouchés. Par ailleurs, une réflexion est en cours avec la direction du développement durable concernant l'évolution du parking étudiant en vue de limiter le nombre de véhicules à la capacité de stationnement. D'ores et déjà un dispositif a été mis en place, empêchant les étudiants à l'aide d'un portable d'ouvrir la barrière de sortie du parking des personnels.

La Directrice de l'EUR Eva MOUIAL BASSILANA précise que plusieurs pistes de réflexions sont à l'étude pour résoudre ce problème de place de parking pour les étudiants. Elle félicite le BDE pour avoir sollicité l'installation d'une station de vélos électriques devant le campus, demande qui a été validée politiquement par la métropole.

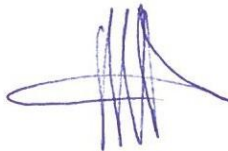
L'université prévoit également de conclure une convention avec la police municipale pour encadrer ce dispositif.

Laurent CALLIGE précise que le travail fait sur les maquettes des diplômes nationaux sera également fait sur les maquettes des diplômes d'université, une communication sera faite en ce sens auprès des responsables de formations.

La directrice de l'EUR Eva MOUIAL BASSILANA informe que le COSP/COPIL et la Garden party, initialement prévus le 7 juillet, sont reportés au mercredi 8 juillet 2026.

❖ La séance est levée à 11h15

Nadine BARTOLO
Secrétaire de séance



Eva MOUIAL BASSILANA
Directrice de l'EUR, présidente de séance


E. Mouial BASSILANA